

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DEPRUNELLI DI FIUMORBU
SEANCE DU 29 MAI 2015

L'an deux mil quinze le vingt-neuf mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON De BUOCHBERG

DATE DE LA CONVOCATION 21/05/2015

Etaient présents : Pierre SIMEON DE BUOCHBERG ; Alain ANGELI ; Jean ROSSINI ; Marie-Josée SANTONI ; Ange-Marie MONDOLONI ; René DOMINICI ; Bernadette CASAMATTA ANDREANI ; Régine RUSABA ; François SANTONI ; Sébastien GUIDICELLI ; Sandrine CHIODI ; Maguy ROCCHI ; Sébastien OTTOMANI ; Aline RUGGERI ; Stéphanie IACOMETTI ; Michel GRIMALDI ; Christian PAOLI ; André ROCCHI ; Jean-François OTTOMANI.

Etaient absents : Natacha PERALDI ; Mélanie ESPI VENTURINI ; Jean-Philippe MARTINETTI ; Dominique VILLARD ANGELI.

Etaient représentés : Natacha PERALDI représentée par Alain ANGELI ; Jean-Philippe MARTINETTI représenté par Pierre SIMEON DE BUOCHBERG ; Dominique VILLARD ANGELI représentée par Jean-François OTTOMANI.

Secrétaire de séance : Michel GRIMALDI

OBJET : MOTION DE SOUTIEN AUX JEUNES AGRICULTEURS

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la motion suivante, qu'il a également déposé au Conseil Départemental de la Haute-Corse lors de sa troisième réunion de 2015 :

« Par délibération du 23 avril 2015, le conseil départemental de la Haute-Corse a adopté à l'unanimité une motion demandant à l'Etat de faire droit à la demande de traitement équitable des agriculteurs corses dans le cadre de la P.A.C.

La très forte mobilisation des jeunes agriculteurs notamment soutenus par de nombreux institutionnels a permis de trouver une issue favorable au traitement de ce dossier.

Néanmoins, force est de constater qu'il est à déplorer que suite à des débordements, trois jeunes agriculteurs ont été mis en examen et placés sous contrôle judiciaire avec une obligation de verser une caution. Ils seront jugés devant le tribunal correctionnel de Bastia le 30 juin prochain.

Sans vouloir s'immiscer et porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance, il y a lieu de considérer néanmoins qu'une attention toute particulière, empreinte d'une grande mansuétude ne pourra que contribuer à apaiser les esprits dans l'appréciation des incidents ayant émaillés la manifestation des jeunes agriculteurs devant les grilles de la préfecture de Bastia le 20 avril 2015.

.../...

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE**

**PRUNELLI DI FIUMORBU
SEANCE DU 29 MAI 2015**

PAGE 2

Ainsi, il vous est proposé d'apporter le soutien du conseil départemental aux trois jeunes agriculteurs renvoyés devant le tribunal correctionnel de Bastia. »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

-D'approuver le projet de motion déposé par le maire concernant le soutien du conseil municipal aux trois jeunes agriculteurs renvoyés devant le tribunal correctionnel de Bastia ;

Ainsi faite et délibéré, les jour mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

